

STOP AUX DÉRIVES DE LA CHASSE

La maltraitance du petit gibier : témoignages



La chasse de loisir au petit gibier est une source de souffrance animale tout à fait inutile !

Le code wallon du bien-être animal, en son article D.3. § 1er, *“réglemente le comportement que l’être humain observe à l’égard des animaux et sanctionne celui qui se livre, **sauf pour des motifs légitimes**, à des actes qui ont pour conséquence de faire périr un animal sans nécessité ou de lui causer sans nécessité des lésions, mutilations, douleurs ou souffrances”*. Le terme *“animal”* y est repris au sens générique, il concerne tant les animaux sauvages que ceux qui sont sous l’emprise de l’humain. Il concerne donc également la petite faune classée petit gibier dans la loi sur la chasse. Dans ce contexte légal, il paraît évident que les lâchers de petits gibiers pour la chasse de loisir ne sont pas légitimes, ils sont inutiles, sauf à satisfaire le plaisir du chasseur de tir.

Chaque année, dans le but de pouvoir chasser du petit gibier, de l’ordre de 500.000 Faisans communs, Perdrix grises et Canards colverts sont élevés ou importés avant d’être lâchés pour la chasse en Wallonie ! Ce gibier est inadapté à la vie sauvage et ne contribue nullement à apporter une solution au déclin dramatique de la petite faune. Que du contraire, puisque les lâchers sont renouvelés chaque année et ne servent donc ni au repeuplement, ni au renforcement des populations sauvages, mais, par contre, ils polluent le capital génétique de l’espèce locale.

Le premier témoignage ci-dessous concerne une chasse de Canards colverts. Le second décrit les piteuses conditions d’élevage du faisane.

Témoignage 1

Chasse du Canard colvert.

« Nous sommes le vendredi 13 septembre 2019. Nous avons décidé, ma compagne et moi, d'effectuer une randonnée en boucle au départ du château de Modave. La météo est idéale et notre balade se déroule sereinement. Sereinement... du moins jusqu'à notre arrivée dans un bois où de nombreuses détonations se font entendre. Nous nous étonnons : la chasse est-elle déjà ouverte ? L'ouverture n'est-elle pas prévue début octobre ? Avons-nous manqué un panneau d'avertissement ?

Un véhicule 4x4 s'approche de nous sur le chemin de terre. Un homme en descend et libère deux chiens qui s'enfoncent dans les fourrés avant de revenir à lui. Le manège nous semble étrange. Arrivés à sa hauteur, nous lui demandons, toujours étonnés mais aussi un peu inquiets, si la chasse est ouverte. Il nous répond, avec un accent flamand que, oui, la chasse au gibier d'eau est ouverte. Gibier d'eau ? N'est-on pas au beau milieu d'une forêt ? De plus en plus bizarre. Que fait-il avec ses chiens ici ?

Nous continuons notre randonnée et les détonations se font toujours aussi nombreuses et de plus en plus proches. A la sortie du bois, le paysage s'ouvre sur plusieurs prairies parcourues par un petit cours d'eau. Là, nous découvrons l'origine des coups de feu. Au beau milieu d'une de ces prairies, un homme tire en l'air, à bout portant, sur des canards colverts qui volent à basse altitude. A ses côtés, un aide lui recharge la carabine tous les deux coups. Les canards passent par 'paquets', régulièrement. Souvent trop près du tireur qui parvient cependant à en abattre une 'belle' quantité. Plus loin, d'autres personnages accomplissent le même manège, le même carnage. Nous sommes effarés. Cette scène nous semble irréelle, d'un autre âge. Les canards réduits à de purs objets, lâchement décimés. D'un autre âge aussi par ce duo formé du tireur et de son servent.

Nous sommes, malheureusement, trop émotionnés pour photographier ou filmer cette scène.

Plus loin, devant le château de Saint Fontaine, se trouve une ravissante pièce d'eau. Là, une nouvelle scène surréaliste s'offre à nous. Depuis les berges et sur une barque, trois hommes s'escriment à faire s'envoler le plus de canards possibles. Ces animaux d'élevage ne sont pas farouches pour un sou et rechignent à prendre leur envol. Le spectacle est pathétique, révoltant.

Pour couronner le tout, un peu plus loin, des panneaux interdisent cyniquement d'accéder aux chemins latéraux afin de préserver la quiétude de la faune. »

Témoignage 2

Entretien avec une ancienne éleveuse de faisans, 6 déc. 2018.

Mutilations, maladies, mortalité... Une ancienne éleveuse de faisans pour la chasse accepte de témoigner ouvertement sur son activité. Les chasseurs français lâchent tous les ans des millions de faisans et de perdrix dans la nature pour les abattre. L'élevage de ces animaux est une activité qui perdure depuis les années 1970, en phase avec la demande.

Faisan porteur d'un masque anti-agression © Pierre Rigaux

« Lucile Gillion, vous avez été responsable d'un élevage de faisans pour la chasse pendant douze ans, dans le Nord, près de Maubeuge. Comment en êtes-vous venue à exercer cette activité à l'époque ?

L.G. : Je cherchais un logement. Il y avait une maison de garde-chasse libre, appartenant à une société de chasse privée. Les propriétaires m'ont mis ce logement à disposition, en contrepartie de ce travail qui consistait à élever des faisans pour eux. Je me suis occupé de cet élevage de 1982 à 1994. Tout le matériel était livré : aliments, vitamines, etc.

Vous faisiez ce travail seule ?

L.G. : Oui, j'étais supervisée par un garde-chasse qui venait tous les jours.

Combien de faisans élevez-vous ?

L.G. : Je recevais au mois de mai un premier lot de 1000 poussins à élever, et un second lot de 1000 autres un mois plus tard.

Quelles étaient les demandes des chasseurs ?

L.G. : Le président de la société de chasse commandait des faisans communs, des faisans sélectionnés dit "américains" pour leur vol bas et plus long, et des faisans vénérés que les chasseurs appréciaient pour la beauté de leur plumage, surtout les longues plumes de la queue qui font des trophées.

Pouvez-vous nous décrire la façon dont étaient élevés les faisans ?

L.G. : Les poussins naissaient dans un élevage de Vendée, pendant la nuit juste avant d'être livrés en camion dans mon élevage, donc âgés de moins d'un jour. On les mettait en bâtiment avec une température surveillée. Des cloches chauffées au gaz étaient suspendues au plafond pour que les poussins puissent se rassembler dessous. Ils avaient de l'eau dans des abreuvoirs. De la poudre avec antibiotiques était répandue. Les faisans étaient nourris avec des granulés complétés en antibiotique. Ces aliments ne

devaient être délivrés que par un vétérinaire, mais les chasseurs s'approvisionnaient directement auprès du fabricant. Ce n'est qu'en grandissant que les faisans recevaient aussi des graines, avec toujours des cures de vitamines et de vermifuges. Mon travail consistait à surveiller la température dans les bâtiments, à ajouter de la sciure si besoin. Je ne nettoyait pas les bâtiments car les chasseurs le faisaient, à mon grand regret car ils rentraient sans précaution sanitaire. Malgré leurs moqueries, j'ai instauré des pédiluves pour désinfecter les bottes, car il y avait énormément de mortalité avec mes prédécesseurs, à cause des infections qui circulent d'un bâtiment à l'autre. J'avais ouvert une pharmacie pour soigner les faisans blessés, car ils sont très agressifs entre eux, à cause de leur concentration dans les bâtiments. Ils peuvent au minimum s'abîmer le plumage. Or pour les chasseurs, la qualité du plumage est primordiale.

Comment faisiez-vous pour empêcher que les faisans s'agressent entre eux ?

L.G. : Quand les faisandeaux étaient âgés de quelques semaines, les chasseurs les attrapaient et leur brûlaient la partie supérieure du bec, pour les empêcher de se « piquer », c'est-à-dire de se blesser à coups de becs. Les faisans étaient tellement stressés que certains étaient retrouvés morts le lendemain. Cette odeur de brûlé me reste en mémoire. Ensuite, quand les faisans étaient âgés de quelques mois, on leur fixait des « couvre-bec » ou des « lunettes » rouges en plastique. C'est une sorte de masque, attaché par une tige qui perfore la cloison nasale. Ça empêche le faisan de voir devant lui et d'attaquer les autres. En cas de peur, les faisans se jetaient contre les grillages et y restaient parfois accrochés et s'arrachaient les cloisons nasales.

Y avait-il beaucoup de mortalité ?

L.G. : Bien sûr. À cause de la concentration, du stress, de la peur des bruits... Des poussins mourraient écrasés par les autres, des adultes s'entre tuaient. Avec toutes les mesures prises (pédiluves, surveillance de chaque instant), j'avais un taux de réussite de 90%. Ça signifie que 10% des oiseaux mouraient. Avant mon arrivée, c'était bien pire, c'était une horreur. Il n'y avait pas de surveillance. C'est même à cause du taux de mortalité élevé que le président de la société de chasse avait ajouté le deuxième lot de 1000 faisans supplémentaires à élever.

Une fois adultes ou presque, les faisans étaient placés dans des volières extérieures ? Oui, en les rentrant d'abord tous les soirs dans le bâtiment chauffé, pour les habituer peu à peu à l'extérieur. Je me souviens m'être levée la nuit pour les faire rentrer quand il pleuvait. Je le faisais pour eux. Les chasseurs voulaient que je les laisse dehors, mais certains faisans mourraient si on les laissait sous la pluie.

Comment se passaient les lâchers en automne ?

L.G. : Il fallait d'abord enlever les « lunettes » des faisans, puis ils étaient transportés en véhicule dans des cages plates. Quand j'ai commencé cette activité, les faisans étaient lâchés le mercredi pour la chasse du dimanche, mais ensuite ils étaient lâchés le samedi après-midi...

Pourquoi avez-vous arrêté cette activité d'élevage ?

L.G. : Pour raison personnelle, j'ai quitté la région.

Ce genre d'élevage est encore très répandu en France. Avec le recul, pensez-vous qu'il faudrait y mettre un terme ?

L.G. : Oui. Ça n'est pas normal de traiter ainsi des animaux. Les chasseurs n'ont pas à vouloir gérer la nature. Les faisans lâchés ne se reproduisent pas. Là où je travaillais, les chasseurs gardaient quelques faisans pour la reproduction mais ça n'a jamais fonctionné. Alors pourquoi lâcher des faisans, si ce n'est pour le plaisir de tuer... »

Source : Pierre Rigaux

<https://blogs.mediapart.fr/pierre-rigaux/blog/061218/entretien-avec-une-ancienne-eleveuse-de-faisans?fbclid=IwAR3wABl2j2ykG a x9tX246e1cb4TUBNMXOzhXRI0INMrw4g-8oRMSJgRX0>